

1914

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00. — Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adressés à LA SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

LA SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

Imp. par L'ACTION SOCIALE LIMITÉE 103, rue Sainte-Anne, Québec.

VIN SAINT-NAZAIRE

Archevêché de Québec, 1er août 1905.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N., ARCH. DE QUÉBEC.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous méfient jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »

Depuis la mort de Mgr Lafumme, M. l'abbé Ph. J. Fillion a été chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques, et cela à la demande expresse de Monseigneur l'Archevêque de Québec.

A. TOUSSAINT & CIE

LE FEU

DANS LES MAISONS D'EDUCATION

est un danger constant si l'intérieur
n'est pas recouvert de matériaux
incombustibles.

"LINABESTOS"

est la seule planche murale

ENTIEREMENT A L'ÉPREUVE DU FEU

Les autres contiennent soit des fibres de bois, soit de la pâte à papier, lattes, refente de bois, asphalte, colle grasse, ou autre substance dangereuse; LINABESTOS est entièrement fait d'amiante et de ciment Portland.

LINABESTOS est donc à l'épreuve du feu : il ne craque pas, ne gauchit pas, ne "travaille" pas. Aucune vermine ne peut y trouver refuge.

COUTE PEU

Demandez notre livret « D » et échantillons.

**LA CIE DES PRODUITS
D'AMIANTE ET DE CIMENT.
78, rue St-Pierre, - QUEBEC.**

Succursales : Halifax, N. E., St-Jean, N. B.,
Sydney, C. B.

F. P. GAUVIN

FABRICANT

d'ameublements d'églises

IMPORTATEUR D'ARTICLES RELIGIEUX

324, rue St-Jean, - QUEBEC

J. E. GAGNON & CIE
Opticiens, Spécialistes, Manufacturiers.
160, rue ST-JEAN, QUÉBEC.

CIERGES ET VINS DE MESSE

MAISON J.-B. LASNIER PÈRE

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, GRANDELLES

IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU
RUE ST-GEORGES, LÉVIS.

TÉLÉPHONES
Bell 91
National 169

STATUES

**PRIX
BAS**

*Nous avons toujours un assortiment étendu de statues religieuses,
Nous nous occupons aussi et spécialement de*

DÉCORATION D'ÉGLISES

ALYRE PREVOST, SCULPTEUR STATUAIRE 26, St-Stanislas, Québec.



Casier 12 Téléphone 929

— ENTREPOT DE —

VINS DE MESSE

FOURNISSEUR DU CLERGÉ

J. BAILLARGEON

Bureau :

64, rue St-Pierre,
QUEBEC.

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SECRETARIAT GÉNÉRAL DES ŒUVRES

101, rue Sainte-Anne, 101

QUÉBEC.

CASE POSTALE, 126.

TÉLÉPHONE BELL, 3105.

LIVRES, BROCHURES, TRACTS, ETC., A LA DISPOSITION DE TOUS LES MILITANTS DE L'ACTION CATHOLIQUE.

Premier Congrès de Tempérance du diocèse de Québec, 1910;—Compte rendu. Un fort volume de 800 pages, grand in-octavo, prix 50 sous; franco par la poste, 75 sous. Relié, percaline, \$1.00 l'unité, \$1.25 par la poste.

Directoire pour la lutte contre les débits de boisson.—Prohibition—Manuel pratique des antialcoolistes. Brochure de 32 pages, grand in-octavo, avec couverture. L'unité, 25 sous.

Le Guide des Comités paroissiaux: Manuel pour aider à la fondation et au fonctionnement des succursales paroissiales de l'Action Sociale Catholique; Éditions de l'Action Sociale Catholique: 10 sous l'unité; \$1.00 la douzaine; \$6.50 le cent.

ABONNEMENTS

L'Action Sociale. — Le grand organe canadien-français de défense religieuse. Édition quotidienne: 12 mois, \$3.00; 8 mois, \$2.00; 4 mois, \$1.00.

Édition hebdomadaire: 1 an, \$1.00.

La Semaine Religieuse de Québec et Bulletin des œuvres de l'Action Sociale Catholique: Revue hebdomadaire de doctrine et d'informations religieuses. Prix: 1 an, \$1.00. Pour la ville de Québec, les États-Unis et l'Union postale \$1.50. — Payable d'avance.

Le Croisé. — Bulletin mensuel d'action sociale catholique, et organe de la Croix Noire. Prix: 1 an, 50 sous.

**GARAND & THIBAUT, DOREURS,
ARGENTEURS
et NICKLEURS**

308½, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage.

— Vieilles argenteries remises à neuf. — Couchettes en cuivre
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi: Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Une Spécialité: **OUVRAGE GARANTI.** Une visite est sollicitée.

HARMONIUMS - ORGUES

A CLAVIER TRANSPORTEUR

PRATTE



POUR
ÉGLISES,
CHAPELLES,
MAITRISES.



INDISPENSABLE
PARTOUT
OU L'ON
CHANTE



PRIX : de \$75.00 à \$280.00.

Outre le clavier transpositeur (indispensable pour accompagnement), ces instruments, comme richesse du son et solidité de construction, sont infiniment supérieurs aux harmoniums ordinaires du commerce.

FRAIS DE TRANSPORT A NOTRE CHARGE.

Nous adresserons avec plaisir notre catalogue illustré sur demande. Veuillez vous adresser directement à la maison, ces orgues n'étant absolument pas vendus par l'intermédiaire des agents.

ANTONIO PRATTE

FABRIQUE DE PIANOS PRATTE

2502 et 2504, boulevard St-Laurent, - - MONTRÉAL.

Magnifiques

Voyages d'Été.

Par bateau ou chemin de fer

Route des touristes entre Montréal, Québec, Gaspé, Percé, Baie des Chaleurs, Ile du Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, St Jean, Terrebonne, Halifax, New-York, et les ports intermédiaires.

Pour billets, cabines, horaires, etc.

HONE & RIVET

Agence Générale de Voyages.

9 BOULEVARD ST-LAURENT, - MONTREAL.

31 Rue BUADE, vis-à-vis la Basilique, - QUEBEC.

48 ADELAIDE OUEST, - TORONTO, Ont.

5 RUE DE ROME, - - - PARIS, France.

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SOMMAIRE

Calendrier de la semaine, 769. — *Les Quarante-Heures*, 769.

Partie officielle : Mort de S. S. Pie X : Cablogramme de S. E. le Cardinal Secrétaire d'Etat au Cardinal Bégin, 770. — Communication de S.-E. le Cardinal Bégin, 770.

Partie non officielle : Douleur universelle, 771 ; CAUSERIE DE LA SEMAINE : Les consolations de Lourdes, 772. — LITURGIE : Lumière électrique sur l'autel, 776. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE, 777. — LES LIVRES, 780.

Bulletin social : DOCTRINE : La lutte contre l'erreur dominante, 781. — FAITS ET ŒUVRES : Une initiative qui promet, 783 ; Pas d'alcool, pas de prison, 784.

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 23 août. — XII ap. Pent. et 4 d'août. Du dim.

Lundi, 24. — S. BARTHÉLEMI, apôtre, *dbl. 2e cl.*

Mardi, 25. — S. LOUIS, roi de France, *conf. dbl. maj.*

Mercredi, 26. — S. ZÉPHYRIN, pape et martyr.

Jéudi, 27. — S. JOSEPH DE CALABANZ, *conf.*

Vendredi, 28. — S. AUGUSTIN, év., *conf. et doct.*

Samedi, 29. — DÉCOLLATION DE S. JEAN-BAPTISTE, *dbl. maj.*

Dimanche, 30. — XIII ap. Pent. et 1 sept. Du dim.

QUARANTE-HEURES

23 août, Valcartier. — 24, St-Tite. — 25, Ste-Jeanne. — 26, Kamouraska ; St-Pierre-Baptiste. — 27, St-Ambroise. — 28, St-Paul du Buton ; Ste-Rose. — 30, Stoneham.

PARTIE OFFICIELLE

Rome, 20 août 1914

Cardinal Bégin,
Archevêque de Québec,
Canada.

Saint-Père Pie X décédé cette nuit.

Card. Merry del Val.

La mort de Pie X en privant l'Eglise de son Chef visible à l'heure de la terrible épreuve qui bouleverse la société européenne, met le comble à notre tristesse. Il est mort de douleur, l'univers entier le proclame. Son cœur de Père et de Pasteur s'est brisé au spectacle des nations chrétiennes s'entredéchirant au grand détriment de leur bonheur spirituel et temporel. Représentant suprême du Prince de la Paix, il a vu s'évanouir l'une après l'autre ses espérances de la pacification des nations chrétiennes, qui a toujours été une des "intentions des Souverains Pontifes" pour lesquelles nous sommes exhortés à prier.

Nul Pape ne fut jamais plus justement populaire et aimé que celui qui vient d'achever sa glorieuse et sainte carrière, remplie d'oeuvres multiples et remarquables, par lesquelles il a réalisé parfaitement sa devise : *Instaurare omnia in Christo*. Issu du peuple, il lui est resté uni par la simplicité de sa vie,

par l'humble condition où il a maintenu sa famille ; il est "allé au peuple", dans le sens apostolique du mot, par les prédications dominicales du commencement de son règne, par les décrets qui ont rendu accessible à tous les fidèles, même les plus petits, la participation au pain évangélique et au pain eucharistique.

Pour moi et pour l'Eglise de Québec qui, quasi à la veille de sa mort, avons été l'objet de sa munificence et de sa prédilection, le coup est plus sensible, le deuil plus profond et le devoir de la reconnaissance plus sacré et plus urgent de prier pour que le grand Serviteur des Serviteurs de Dieu que le divin Maître vient d'appeler à Lui, aille bientôt s'asseoir au rang des Apôtres dont il fût le digne et vaillant successeur.

L. N. Card. BEGIN,
Archevêque de Québec.

Québec, le 20 août 1914.

PARTIE NON OFFICIELLE

DOULEUR UNIVERSELLE

Au moment même où nous mettons sous presse, Son Eminence le Cardinal Bégin nous communique le câblogramme de Son Eminence le Cardinal Secrétaire d'Etat lui annonçant la mort de Sa Sainteté le Pape Pie X.

La douleur du monde catholique est donc à son comble, et l'on comprendra que devant ce coup terrible et soudain qui vient de frapper notre Sainte Mère l'Eglise, notre plume soit impuissante à exprimer les sentiments de profonde tristesse qui assaillent nos cœurs, en ce jour de douleur universelle.

Pie X n'est plus. A l'heure même où la Chrétienté est en guerre, et où la puissance de supplication de son Chef, du Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, restait encore aux cœurs des fidèles comme un suprême espoir de protection, Dieu décide, pour des fins connues seulement à sa souveraine et infaillible sagesse, d'appeler à Lui le saint Pontife, dont la charité et l'esprit si

éminemment surnaturel jettaient dans les intelligences des flots de lumière et entraînaient les cœurs avec une force irrésistible vers le Tabernacle, source de toute vie.

Dans la douleur inexprimable qui nous étreint l'âme, à cette heure souverainement triste de l'histoire du monde, où nous voyons un Pape mourir brisé par les angoisses que lui causait le spectacle d'une guerre effroyable où tant de ses fils vont s'entre-déchirer, nous ne pouvons que recommander humblement aux prières de nos lecteurs l'âme du Père, que Dieu vient d'enlever si soudainement à notre respect et à notre affection et dont la perte serait irréparable, si la Papauté n'avait reçu de Jésus-Christ les promesses de l'immortalité.

CAUSERIE DE LA SEMAINE

LES CONSOLATIONS DE LOURDES

Ne serait-ce pas par un effet de la miséricorde de son Sacré-Cœur que Notre Seigneur Jésus-Christ a voulu que le Congrès Eucharistique s'assemblât en terre de France, dans cette année jubilaire des Congrès qui devait se terminer par le plus terrible conflit que le monde ait encore vu et qui verra se jouer les destinées de notre ancienne mère-patrie ?

Quoi qu'il en soit sur ce point des imprénérables décrets de la Providence, il est doux et consolant, pour des cœurs catholiques et français, de reporter encore une fois nos regards, qui se chargent d'angoisse à l'heure où se préparent en Europe des événements formidables, sur cette merveille de piété que fut le Congrès Eucharistique de Lourdes.

Tour à tour, M. l'abbé Camille Roy et M. François Veillot nous ont dit, dans leurs lettres à l'*Action Sociale*, la beauté et la grandeur édifiantes de cette manifestation de foi catholique.

Dix cardinaux, deux cents évêques, six mille prêtres et cent mille fidèles, accourus de presque toutes les parties du monde, et surtout de France, ont glorifié et acclamé, à Lourdes, pendant quatre jours d'adoration et de prière, Jésus Roi en l'Eucharistie.

Nous nous reprocherions de ne pas reproduire ici cette page

éminemment consolante de M. François Veillot, que nous cueillons dans sa lettre à l'*Action Sociale* du 13 courant :

« Proclamation de cette absolue souveraineté, proclamation réellement mondiale, voilà comment le Congrès s'affirme et resplendit aux yeux de l'univers. Toutefois il offre encore un autre caractère, un caractère qui lui est propre et qui lui confère une place à part entre toutes ces assemblées internationales : caractère intime et presque caché, mais qui mérite éminemment d'être porté au grand jour et qui du reste, confirme et fortifie la partie extérieure de la manifestation. Je veux parler de la piété intense dont il a été tout enveloppé et tout embaumé. Aucun autre congrès, je crois, ne peut lui disputer, dans ce domaine, une sorte de primauté ou du moins d'excellence. L'atmosphère de Lourdes, cet asmosphère saturé de surnaturel, imprégnait profondément cette multitude. C'était, dans toute la force du terme, un congrès pèlerinage. Il y eut, pendant quatre jours, sur ce coin de terre, une concentration et une expansion de prières vraiment prodigieuses. Au surplus, malgré la largeur et la multiplicité des salles de réunion, il était impossible à l'ensemble des congressistes d'assister tous à la fois aux séances de section. Seules, les assemblées générales tenues en plein air pouvaient recevoir tout le flot des auditeurs. Aussi, pendant tout le reste du jour, en même temps que se poursuivaient les travaux, la Basilique voyait-elle affluer un courant ininterrompu de pèlerins et la Grotte ne cessait-elle d'entendre monter mille et mille prières. Devant le Saint-Sacrement constamment exposé dans le sanctuaire, un office indiscontinûment chanté accompagnait une Adoration perpétuelle. La nuit n'interrompait ces chants que pour faire place à des prédications, où les plus ardents missionnaires succédaient aux plus pieux évêques. Dès minuit, le sacrifice de la Messe commençait à tous les autels. Les confessionnaux ne désemplissaient pas. Partout où la Table Sainte était dressée, elle accueillait pendant des heures une suite empressée de fidèles. Un saint religieux, qui passa trois matinées presque entières au tribunal de la Pénitence, me confiait qu'il avait été plus édifié encore et plus affermi par les merveilles de grâce dont il avait été témoin, que par les plus émouvantes cérémonies. Des milliers d'âmes ont certainement reçu, durant ces quatre jours, des secours et des

appels surnaturels qui feraient tressaillir de reconnaissance et d'admiration si l'on pouvait les raconter ! Quant aux communions, le même religieux dont je viens de citer le témoignage croyait pouvoir les évaluer, durant toute la semaine du Congrès, à environ deux cent mille ! »

Quelle magnifique croisade de prières — prières pour le Pape, prières pour l'Église, prières pour le monde catholique, prières pour la France ! Et quelle terre privilégiée que ce rocher de Massabielle, où Marie « Reine de France », selon la belle expression du Cardinal-Légat au Congrès de Lourdes, distribue si largement les faveurs de sa maternelle munificence !

« De tous les lieux choisis jusqu'à ce jour pour y tenir les Congrès annuels des catholiques en l'honneur de la très sainte Eucharistie, écrivait, à la veille du Congrès, S. S. Pie X, dans son Bref au Cardinal Granito di Belmonte, aucun ne Nous paraît mieux désigné que celui où bientôt va s'assembler de tous les points du monde, la foule chrétienne, à savoir cette cité de Lourdes dont l'Immaculée Vierge Mère de Dieu a fait jadis comme le siège de son immense bonté. Depuis le commencement du christianisme, l'Église a éprouvé le perpétuel secours de la Mère de Dieu, secours différent, selon la diversité des temps, mais toujours très opportun et plein d'une admirable suavité. Cet amour d'un cœur maternel avec lequel elle a formé dans la plus tendre sollicitude et jusqu'à son dernier soupir l'Église, épouse de son Fils qu'il venait de racheter au prix de son sang divin, cet amour, Marie n'a jamais cessé de le manifester. On dirait que son unique souci est d'entourer de ses soins le peuple chrétien. On l'a constaté maintes fois dans des causes désespérées, surtout afin d'attirer les âmes à l'amour et à l'imitation de Jésus. Or, c'est bien ce qui s'est manifesté d'une façon merveilleuse à la Grotte de Massabielle. Là, prenant en pitié cette société humaine qui, brisant les liens des lois de Dieu, se précipite dans la ruine, elle apparut, invita les hommes à la pénitence et puis voulut, par de fréquentes et prodigieuses guérisons des corps, préparer la voie à la guérison des âmes. Et lorsqu'elle eut accompli son œuvre, on l'a vue montrer au siècle malade le céleste Médecin lui-même qui, seul, peut le délivrer de tous les maux dont il est affligé. Ne constate-t-on pas en effet combien la dévotion envers la Mère de Dieu a fait fleurir sur cette terre privilégiée une ferveur et une piété remarqua-

bles envers Notre-Seigneur Jésus-Christ, puisque les miracles de guérison qui, jusque-là, s'opéraient d'ordinaire devant l'image de la Vierge, se produisent aujourd'hui plus fréquemment dans les solennités en l'honneur de l'auguste Sacrement.»

Et le Saint-Père prévoyait les fruits abondants de sanctification qu'apporterait aux âmes le Congrès de Lourdes :

« Aussi, y a-t-il lieu de se réjouir à la pensée des fruits abondants qu'il produira.

De tout cœur, Nous les souhaitons surabondants, surtout pour le salut de la France.

Que le Divin Auteur et Conservateur de l'Eglise daigne jeter les yeux sur cette très noble portion du troupeau qui dépérit aujourd'hui au milieu de tant de calamités, qu'Il stimule la généreuse vertu et l'ardeur des bons. Qu'Il ranime la foi mourante de ceux qui n'ont plus guère de chrétien que le nom, en leur envoyant le feu de sa charité.

C'est ce que, dans Notre sollicitude paternelle pour la nation française, Nous demandons très instamment à Dieu, en nous aidant du patronage de la Vierge Immaculée.»

Unissons-nous, en ces temps de souffrance et de cruelle épreuve, au Père des fidèles et prions le Maître des Nations, en toute humilité et confiance, qu'Il étende la protection de sa miséricorde et de sa puissance sur cette « très noble portion de son troupeau », sur cette « nation choisie » dont Louis Veillot exprimait, un jour, les espoirs chrétiens, dans ces admirables paroles :

« La France de l'Eucharistie priera, se relèvera et grandira. Dans l'Europe submergée du flot de l'hérésie, elle sera la terre où la colombe de l'arche trouvera le premier rameau qui annoncera que Dieu se réconcilie. Ce rameau est resté vert sous les eaux du déluge : ainsi la miséricorde subsiste jusque dans la colère du cœur de Dieu, ainsi l'espérance reste vivante aux cœurs nourris du pain eucharistique. Ils recommenceront la France du Christ miséricordieux et vainqueur. Alors on verra dans le monde des événements plus grands et des changements plus merveilleux que ceux qui s'accomplissent aujourd'hui, car la mort n'est qu'un fait de l'homme, mais le miracle est un fait de Dieu.»

A. H., ptre.

LITURGIE

LUMIÈRE ÉLECTRIQUE SUR L'AUTEL

Nous nous hâtons de porter à la connaissance de nos lecteurs un nouveau décret de la S. Congrégation des Rites (A. A. S., vol. VI, n. 10) interdisant la lumière électrique sur l'autel.

Nous empruntons la traduction de ce décret à la *Semaine Religieuse du diocèse de Lille*.

DÉCRET DE LA S. CONGRÉGATION DES RITES INTERDISANT LA LUMIÈRE ÉLECTRIQUE SUR L'AUTEL. — Un précédent décret, n° 4206, du 22 novembre 1907, avait interdit de placer des lampes électriques *sur l'autel même*, à côté des bougies de cire. Aussi a-t-on demandé à la Congrégation des Rites si cette prohibition s'étendait aux gradins supérieurs de l'autel et s'il était également interdit d'illuminer avec l'électricité les tableaux ou statues qui se trouvent sur les autels ou sur les gradins supérieurs de l'autel.

La Congrégation, après avis d'une commission spéciale, a répondu par l'affirmative (*Affirmative et ad mentem*) en ajoutant l'observation suivante : La Congrégation des Rites ayant eu connaissance des abus qui, en certains pays, se sont introduits au point que, devant les niches des saints pratiquées au-dessus des autels, et même sur les gradins de l'autel où se trouvent les chandeliers, on dispose des séries de petites lampes électriques de diverses couleurs — ce qui ne semble guère convenir au sérieux et à la dignité de la sainte Liturgie et à l'ornementation de la maison de Dieu — après en avoir référé à Notre Saint-Père le Pape, fait appel à la piété des Ordinaires et les presse avec instance de vouloir bien veiller religieusement à l'exacte observation des décrets de la Congrégation sur ce sujet et faire connaître aux curés et autres supérieurs d'églises ce qui, en cette matière, est permis et ce qui ne l'est pas, d'après les décrets de la Congrégation.

Or, voici le résumé de ces Décrets : La lumière électrique est *interdite* non seulement quand elle s'ajoute aux bougies de cire sur l'autel même (n° 4097), mais également pour remplacer les cierges ou les lampes qui doivent brûler devant le Saint-Sacrement ou les reliques des Saints. — Dans les autres parties de l'église et pour les autres circonstances, la lumière électrique est *autorisée*, pourvu que tout se fasse avec la gravité qu'exigent la sainteté du lieu et la dignité de la sainte Liturgie (1). C'est à

(1) Le décret 3859 du 4 juin 1895 dit : *Caute tamen ne modus speciem præferat theatralem.*

l'Ordinaire qu'il appartient d'apprécier. (Nos 3859, 4206 et 4210 ad 1.) — Pendant l'exposition privée ou publique du Très Saint Sacrement, il est *interdit* d'illuminer l'intérieur du ciborium à l'aide de lampes électriques placées à l'intérieur pour permettre aux fidèles de voir mieux le Saint Sacrement (n° 4275).

C'est là la réponse de la S. Congrégation, qui a ordonné de s'y conformer.

Le 24 juin 1914. Fr. S. Card. MARTINELLI, préfet.

† Pierre LA FONTAINE, év. de Charist., secrét.

CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

Au Bon-Pasteur. — Samedi, 15 août, dans l'église du Bon-Pasteur de Québec, avait lieu une touchante cérémonie de Vêture et de Profession religieuse présidée par Mgr C.-A. Marois, P. A., Vicaire Général du diocèse.

Voici les noms des postulantes qui ont revêtu le saint habit de la Congrégation des Sœurs Servantes du Cœur Immaculé de Marie : Sœurs A. Duperré, de Van-Buren, Maine É.-U., en religion, Marie-Jeanne d'Arc ; M.-L. Ménard, de Sainte-Justine, comté de Dorchester, dite Marie de Sainte Isabelle ; M.-B. Dubé, de Fraserville, comté de Témiscouata, dite Marie de Saint Norbert ; M.-J. Bédard, de Saint-Roch de Québec, dite Marie de Saint Philippe de Néri ; M.-L. Bouffard, de Saint-Isidore, comté de Dorchester, dite Marie de Saint Tharcisius ; M.-A. Guay, de Saint-Isidore, comté de Dorchester, dite Marie de Saint-Georges ; M. Poirier, de Van-Buren, Maine, É.-U., dite Marie-Théophane ; C. Cyr, de Van-Buren, Maine, É.-U., dite Marie de Saint Théophile ; M.-A. Ferland, de Sainte-Marguerite, comté de Dorchester, dite Marie de Sainte Anne, novices choristes. Et M.-L. Rhéaume, de Saint-Isidore, comté de Dorchester, dite Marie de Saint-Flavien, novice converse.

Ont fait profession des saints vœux : Sœurs M. Fortier-Picard, de Saint-Pierre de Montmagny, dite en religion Marie de Saint-Wilbrod ; B.-R. Gobeil, de Saint-Laurent, I.-O., dite Marie de Saint-Philéas ; I. Lacaillade, de Lawrence, Mass., E.-É., dite Marie de la Visitation ; E. Fradette, de Lawrence, Mass., É.-U., dite Marie de Saint-Jean-Marc ; A. Petitclerc, de Saint-Augustin, comté Portneuf, dite Marie de Saint-Jean-Baptiste de la Salle ; M.-L. Vallière, de Biddeford, Maine, É.-U., dite Marie du Refuge ; M.-E. Naud, de Sainte-Agathe, comté de Lotbinière, dite Marie-Jeanne ; M.-C. Duchesne, des Éboulements, comté de Charlevoix, dite Marie-Joseph-Edmond, religieuses choristes ; et O.

Denault, de Saint-Georges, Beauce, dite Marie de Sainte-Germaine, religieuse converse.

Après la messe, le R. P. J.-M. Rigaud, Supérieur des PP. MM. du Sacré-Cœur, donna le sermon de circonstance.

On remarquait au chœur, pendant la cérémonie, MM. les abbés P. Fillion, de L'Université Laval, et J.-E. Duchesne, du Séminaire de Chicoutimi, assistants de Monseigneur l'Officiant ; MM. les abbés L. Caron, aumônier de l'Institut, J. Galarneau, aumônier du couvent de Charlesbourg, H. Tremblay, vicaire à Saint-Isidore, et A. Bergeron, vicaire à Saint-François-Xavier de Fraserville.

Chez les Sœurs de Limoilou. — Jeudi, 14 août, a eu lieu dans la chapelle des Sœurs Servantes du Saint Cœur de Marie, à Limoilou, une cérémonie religieuse de Vêtue, de Profession, de renouvellement des Vœux et de Vœux Perpétuels.

Ont revêtu le saint habit : Mesdemoiselles Marie Trottier, de Saint-Thuribe, en religion Sœur Sainte Jeanne de Chantal ; Marie-Thérèse Dionne, de Saint-Philippe de Néri, en religion, Sœur Sainte Eugénie ; Alice Paquet de Saint-Thuribe, en religion, Sœur Sainte Germaine Cousin.

Ont prononcé leurs premiers vœux : Sœur Saint Léon, (Rose de Lima Boucher) de Saint-Ephrem ; Sœur Sainte Sophie, (Angéline Godbout) de Saint-Evariste ; Sœur Sainte Gertrude, (Omérine Blouin) de Saint-Jean, I. O. ; Sœur Sainte Julie, (Alexina Hébert) de Saint-Jean, I. O. ; Sœur Émérentienne, (Mary Pépin) de Saint-Benoît-Labre ; Sœur Marie-Clémentine, (Catherine Lebrun) de Saint-Pascal ; Sœur Saint Théodore, (Marie-Blanche Huot) de l'Ancienne Lorette ; Sœur Saint François de Borgia, (Alma Ouellet) de Saint Pascal ; Sœur Sainte Aldegonde, (Laura Girard) de Saint-Édouard de Frampton ; Sœur Sainte Agathe, (Marie-Hélène Perrault) de Saint-Édouard de Frampton ; Sœur Saint Philippe de Néri, (Maria Lavoie) de Saint Philippe de Néri.

Ont renouvelé leurs vœux : Sœur Saint Augustin, (Octavie Arsenault) de Saint-Charles de Caplan ; Sœur Marie-Joseph, (Anne-Marie Ouellet) de Saint-Charles de Limoilou ; Sœur Saint Paul-Eugène, (Maria Bouchard) de Notre-Dame de Jacques-Cartier, Québec ; Sœur Saint Eugène, (Camille Paradis) de Saint-Édouard de Frampton.

Ont prononcé leurs vœux perpétuels : Sœur Marie-Germaine, (Marie Cliche) de Saint-Édouard de Frampton ; Sœur Saint Sranislas Kostka, (Régina Pelletier) de Saint-Sauveur, Québec ; Sœur Marguerite-Marie, (Ernestine Trudelle) de Saint-Charles de Limoilou ; Sœur Marie-Alice, (Alma Langlais) de Saint-Pascal ; Sœur Marie-Alfred, (Alphonsine Filteau) de Saint-Ubalde ; Sœur Sainte Julienne, (Marie-Anne Matte) de Notre-Dame des Anges, Montauban ; Sœur Saint Cyrille, (Régina

Tanguay) de Saint-Éphrem de Tring ; Sœur Marie de l'Assomption, (Élise Grenier) de Saint-Éphrem de Tring.

Cette cérémonie était présidée par Monsieur l'abbé J.-N. Gignac, curé de Saint-Éphrem de Tring, lequel a bien voulu donner le sermon de circonstance. Assistaient au chœur, Messieurs les abbés J. O'Farrell, curé de Frampton ; O. Blanchette, curé de la rivière à Pierre ; J.-N. Proulx, curé de Sainte-Euphémie, J. Sauvageau, curé de Saint-Zéphirin de Stadacona ; le R. P. Sundhauser de la Congrégation du Saint Esprit, le R. P. Maurice, O. M. C., curé de Saint-Charles de Limoilou, et le R. P. Étienne, O. M. C., aumônier de la communauté.

Bénédiction d'un hôpital. — Le 10 août dernier, Son Éminence le Cardinal Bégin est allé bénir et ouvrir officiellement le nouvel hôpital Saint-François d'Assise, situé sur le chemin de Charlesbourg, en la paroisse du même nom.

Son Éminence était accompagnée de MM. les abbés A. Godbout, curé et aumônier de l'hôpital, et Gédéon Sauvageau, curé de Stadacona. Assistaient aussi à cette cérémonie Monseigneur Th.-G. Rouleau, de l'École Normale, les RR. PP. Maurice, curé de Limoilou, Semoor, des Pères Blancs, et deux Pères Franciscains. M. l'abbé Jos. Boivin agissait comme maître des cérémonies.

Au couvent de Sillery. — Samedi dernier, le 15 du courant, il y a eu cérémonie de Vêture et de Profession religieuse au couvent de Jésus-Marie, Sillery, cérémonie présidée par Son Éminence le cardinal Bégin.

Le R. P. Couture, S. J., qui terminait les exercices de la retraite au Noviciat, a donné le sermon de circonstance.

Présents au chœur : MM. les abbés M.-F. Massé, aumônier de la communauté, McGuire, curé de Saint-Colomban de Sillery, Joseph Boivin, le R. P. Grégoire, Fr., MM. Émile Larochelle et Henri Falardeau, séminaristes.

Ont revêtu l'habit religieux : Mlles Alice Dupuis, de Québec, M. Ste-Stéphanie ; Bella L'Heureux, de Woonsocket, R. I., M. St-Robert ; Florence Plamondon, de Québec, M. Jean-Marie Vianney ; Gratia Côté, de Saint-Prosper, Dorchester, Sr St-Arcadius.

Ont prononcé les saints vœux : Mlles Yvonne Gagnier, de Montréal, en religion M. Marie Auxiliatrice ; Alice Godbout, de St-Marcel, Richelieu, en religion M. St-Rodriguez ; Hélène Doré, de la Pointe aux Trembles, en religion M. Ste-Catherine de Ricci ; M. Lse Paquet, de Saint-Charles de Bellechasse, en religion M. St-Thomas ; Bertha Bloomey, de Manchester, en religion M. St-Jean Berchmans ; Alice Fredet, de Quincy, Mass., en religion M. Marie-Jeanne d'Arc ; Annie Demers, de Saint-Colomban

de Sillery, en religion Sr St-Colomb ; Élisabeth Dionne, de l'Avenir, en religion Sr St-Clarisse ; Léonida GaGné, de Saint-Bernard, Dorchester, en religion Sr Ste-Vitaline.

Au Château-Richer. — La paroisse de Château-Richer a maintenant son monument du Sacré-Cœur, qu'elle a érigée sur la falaise à quelques pas de l'église. C'est Son Éminence le Cardinal qui a présidé cette bénédiction, dimanche dernier, le 16 courant.

C'est M. l'abbé Cyrille Gagnon, du Séminaire de Québec, qui a fait le sermon.

Mgr Mathieu. — S. G. Mgr O.-E. Mathieu, évêque de Régina, accompagné de son secrétaire, M. l'abbé Zéphir Marois, est arrivé dimanche de son voyage « ad limina », à Rome et est l'hôte des messieurs du Séminaire, où il passera quelques jours avant de repartir pour son diocèse.

LES LIVRES

F. MILLION. *Paroles d'encouragement*, extraite des *Lettres de saint François de Sales*. Paris VI (P. Téqui, 82, rue Bonaparte), in-32, 234 pages, 1 franc. En vente à Québec, chez J.-P. Garneau.

Dans un temps où les âmes sont si faibles, disons le mot, si lâches, aussi bien dans la conduite de leur vie que dans le service de Dieu ; où un brin de bois sec fait trébucher, et un grain de sable est un obstacle, l'auteur a choisi dans les lettres de saint François de Sales les passages les plus propres à consoler dans les épreuves et à relever les courages chancelants.

L'abbé EYRAUD. *La Laïcisation des Hôpitaux*. Paris (P. Téqui, libraire-éditeur, 82, rue Bonaparte), in-12, 108 pages, 1 franc. En vente à Québec chez M. J.-P. Garneau.

Le réquisitoire que notre conférencier dresse aujourd'hui contre la Laïcisation des Hôpitaux se ramène tout entier à ces deux griefs : *Ca coûte beaucoup plus et ça vaut beaucoup moins*. Et la démonstration de ces deux vérités marche droit devant elle, alerte et rapide comme un boulet de canon : c'est une charge à fond de train.

Abbé EYRAUD. *Les Bagnes de la Douleur*. Paris (P. Téqui, éditeur, 82, rue Bonaparte), broch. de 68 pages, 0.50 francs.

Voici un véritable bagne créé par les doctrines laïques dans les âmes : les tortures du doute, de l'incroyance. Puis ce sont les mauvais soins des hôpitaux : manque d'hygiène, incurie, manque de soins consciencieux, exploitation mortelle, gaspillage, immoralité du laïcisme.

BULLETIN SOCIAL

DOCTRINE

LA LUTTE CONTRE L'ERREUR DOMINANTE

Nous empruntons à l'excellent ouvrage du très estimé Père Desurmont, rédemptoriste, « La Charité Sacerdotale », la forte et substantielle page suivante, toujours d'actualité, sur la lutte contre l'erreur dominante :

« Le démon a toujours été le père du mensonge. Il a menti dès l'origine en disant à Eve et par elle à Adam le contraire du vrai pour que son mensonge fût transmis de génération en génération. Depuis lors tout homme est menteur.

Mais *chaque époque a eu son erreur dominante*. Jusqu'à Jésus-Christ et jusqu'à la fin des persécutions, ce fut le paganisme, c'est-à-dire la déification du vice en la personne des faux dieux qui tous étaient des démons. Après le paganisme, l'esprit de schisme et d'hérésie, c'est-à-dire la négation des dogmes fondamentaux et de l'unité de l'Église. Après l'hérésie et le schisme, le césarisme, c'est-à-dire l'empire du pouvoir civil sur le spirituel. Après le césarisme, la Réforme, c'est-à-dire la substitution d'une religion personnelle à la religion de l'Église du Christ. Après la Réforme, sa fille naturelle, à savoir, l'erreur contemporaine dont nous allons parler.

A chaque époque, *l'erreur dominante a toujours été au service des ennemis de la fin de l'homme*. Si le démon a toujours voulu que l'homme pensât mal, ce fut pour qu'il vécut mal, et qu'ainsi fussent ravies à Dieu sa gloire et à l'homme son Dieu.

Le paganisme a glorifié la créature pour que Dieu fût humilié devant Satan et que l'homme fût damné. L'hérésie et le schisme ont déchiré le manteau du Christ, pour que le christianisme cessât d'être la glorification du Seigneur et le salut des âmes. Le césarisme a tyrannisé l'épouse de Jésus-Christ, pour que l'Église enseignante devînt la créature de César, et l'Église enseignée la servante privée de ses vrais pasteurs. La Réforme a glorifié le sens personnel pour ravir à Dieu le domaine de la vérité et aux âmes les garanties du salut.

La charité pastorale, en combattant les ennemis de la fin de l'homme combat aussi l'erreur qui les patronne. Elle est même plus acharnée contre le faux que contre le vice. Pourquoi ?

parce que le mensonge est la source du péché ; parce que l'homme revenant au vrai revient à la vertu ; parce qu'enfin l'erreur, quand elle n'est pas combattue, gagne tout le corps comme un chancre mortel : *ut cancer serpit.* (II Tim., II, 17.)

Aussi le suprême mérite du clergé consiste à joindre au combat moral le combat doctrinal ; et le prêtre qui n'attaquerait pas les désordres de l'esprit autant que ceux de la conduite ne serait prêtre qu'à moitié.

L'erreur de notre époque est née du protestantisme. Celui-ci fut un abus de la liberté de penser ; notre mal est un abus de la liberté sous toutes ses formes.

Cette erreur contemporaine est tout à la fois *théorique et pratique*. Théorique, parce qu'elle blesse la saine philosophie, la vraie théologie, et l'histoire ; pratique, parce qu'elle altère jusque dans ses racines la loi des mœurs.

Théoriquement, *elle exalte l'ordre naturel*, en exagérant tout ce qui est de l'homme ; les forces de sa raison, la puissance de ses autres facultés, l'excellence et le prix de ses œuvres, la dignité de sa personne, la noblesse de sa nature, la valeur de ses inventions, la beauté de sa civilisation, les prérogatives de l'honnête homme.

Théoriquement encore, *elle déprécie l'ordre surnaturel* en niant ou en dénaturant Dieu, en méconnaissant la parole de Dieu, en rejetant la révélation et ses preuves, en secouant le joug de la religion, en n'admettant pas la foi, en ne voulant pas d'une morale au-dessus de la nature, en reniant l'Église.

Pratiquement, *elle s'oppose aux droits de Dieu* : elle lui refuse le droit de lier la liberté humaine, le droit d'exercer une autorité directe, le droit d'établir des autorités intermédiaires entre lui et l'homme, le droit de proscrire le mal, le droit de régler les consciences.

Par contre, *elle exagère les droits de l'homme*, à qui elle adjuge la liberté illimitée de penser, la liberté de parler, la liberté de conscience, la liberté de se créer une morale, la liberté de se faire maître quand il le peut, enfin la liberté du mal comme celle du bien.

On voit à tous ces traits que cette erreur mérite le nom qu'elle s'est elle-même donné : c'est la révolution, c'est le libéralisme.

Contre elle le vrai zèle est tout de feu. Il la combat dans sa partie grossière telle que nous venons de la décrire. Il la combat dans son diminutif, qui est le libéralisme soi-disant chrétien, dont nous retraçons de nouveau ici le portrait sommaire ; trop de respect pour l'humain et trop peu pour le divin ; trop de complaisance pour le mal et trop peu d'exigence en faveur du bien ;

trop d'indépendance vis-à-vis de l'autorité divine, trop peu vis-à-vis de l'autorité humaine.»

FAITS ET ŒUVRES

UNE INITIATIVE QUI PROMET.

Parmi les divers moyens employés par l'Action Sociale Catholique pour accomplir l'œuvre de restauration de la vie chrétienne au sein de notre société menacée par le paganisme — *Instaurare omnia in Christo!* — compte au premier rang la diffusion de saines lectures, contrepoison de tout ce que la presse répand, aujourd'hui, de léger, de frivole, de malsain, de faux, pour dévoyer les esprits et corrompre les cœurs.

Or, la diffusion dans les masses populaires de lectures bonnes et agréables, en même temps qu'utiles, ne se fait pas uniquement par le moyen du journal honnête ; la dissémination de petits livres, de brochures, de tracts, de simples feuilles volantes, offerts à bon marché et mis facilement à la portée de tous, est capable de contribuer largement à la réalisation des fins désirées.

C'est ce qu'a bien compris la *Catholic Truth Society*, en Angleterre, où elle a inauguré le système de placer, près de l'entrée des églises, des rayons chargés de divers imprimés et publications de propagande catholique, offrant toute une variété de lectures édifiantes, à même laquelle chacun peut faire son choix à loisir, quitte à laisser, dans un tronc disposé *ad hoc*, le prix indiqué pour le tract, la brochure ou le livre qu'on désire prendre.

Cette entreprise de la *Catholic Truth Society* a obtenu, en Angleterre, le plus brillant succès. Ce bon exemple était, depuis quelque temps déjà, imité dans nombre d'églises catholiques des États-Unis et même du Canada.

L'Action Sociale Catholique, de concert avec le Conseil Central de la Croix Noire, l'une de ses fondations les plus actives, a pensé que l'heure était venue de tenter un essai du même genre dans nos paroisses catholiques de langue française, au diocèse de Québec. Cet essai qui se poursuit, depuis quelques semaines seulement, avec un succès merveilleux, dans l'église de Saint-Sauveur de Québec, et dont plusieurs autres paroisses réclament déjà le bénéfice, est de nature à convaincre l'A. S. C. qu'elle a trouvé là une nouvelle méthode féconde pour accomplir sa mission salutaire, et il est bien propre à l'encourager dans le dessein qu'elle a formé de développer hardiment ce mode excellent de propagande.

Elle se propose donc de n'y pas faillir. Et Saint-Sauveur de Québec, où la bonne lecture pieuse et fortifiante a ainsi trouvé tant d'amateurs, aura de la sorte contribué au succès de la bonne propagande des idées catholiques chez nous.

PAS D'ALCOOL, PAS DE PRISON

L'Anglais Ward, un jour qu'il voyageait dans les montagnes de l'Écosse, assis à l'impériale d'une diligence à côté du cocher offrit à celui-ci de boire à sa gourde d'eau-de-vie.

Le cocher refusa, disant assez rudement :

— « Je ne bois pas d'alcool, je n'en veux pas boire, et il me plaît pas d'en voir boire près de moi.

— Pourquoi cela ?

— Je suis comme ces montagnes que vous voyez là-bas. Regardez, elles ont leur sommet au frais sous la neige ; eh bien, au sommet de ma tête, il y a un cerveau, et je désire le garder sain et frais : votre propre sécurité en dépend. »

Il avait raison ce cocher. L'homme alcoolisé n'a plus le cerveau frais et dispos. Il n'est guère capable de faire bien. Il peut faire beaucoup de mal et devenir fort nuisible.

Sous la poussée de l'alcoolisme la bête humaine déchaînée se précipite dans les crimes sans nombre et dans les derniers excès de la démoralisation.

Voici la situation en France à l'heure présente :

Sur cent condamnés pour meurtre, on trouve 53 alcooliques ; sur 100 vagabonds et mendiants, 70 alcooliques ; sur 100 incendiaires, 57 alcooliques ; sur 100 condamnés pour outrage à la pudeur, 53 alcooliques ; sur 100 condamnés pour coups et blessures, 90 alcooliques ; au total, sur 500 condamnés, le Dr Legrain a rencontré 323 alcooliques, soit les deux tiers. Le directeur d'une prison de Paris a trouvé 2,115 alcooliques, sur 3,000 pensionnaires dont il est chargé. Chaque année, en France, l'alcoolisme produit en moyenne 87,600 inculpés de toute catégorie. De plus, on a calculé que 65 pour cent qui subissent quelque peine infamante dans les maisons centrales ont été amenés là par l'abus des boissons fortes.

Supprimez l'alcool, bannissez-le !

Mgr GIBIER.

PI
CAI
Act
Pro
190
191
191
191
191
Co
aurez
Les
les re
Burea
Burea
Agent

**LES
PRÉVOYANTS DU CANADA
ASSURANCE FONDS DE PENSION**

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le 30 juin
1914 - - - - - \$495,409.14

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 juin 1914

	SECTIONS	SOCIÉTAIRES	PENSIONS	ACTIF
1909	45	1,880	5,205	\$ 16,461.94
1910	149	8,540	19,269	72,217.94
1911	224	14,228	30,910	170,670.89
1912	294	19,326	39,211	284,355.82
1913	340	24,492	47,957	423,745.31
1914 (30 juin)	374	26,569	51,763	495,409.14

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront **Les Prévoyants du Canada**, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

ANTONI LESACE,

Gérant-Général.

Bureau Chef : 126, St-Pierre, Québec,

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";
Montréal.

Agents à Québec : M. Stanislas Côté, 134, Lockwell.

MM. Leclerc & Deguise, "Hôtel St-Roch."

INSTALLATION
d'éclairage à l'électricité

ACCESSOIRES
et appareils électriques
de tous genres

Prix les plus bas

Goulet & Bélanger

Ingénieurs-Électriciens

82 rue de la Couronne
QUÉBEC

MAR

DU CI

COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les
grands avantages des **VERRES TORIQUES**
sur les autres verres à lunettes ordinaires
personne n'achèterait plus que des **VERRES**
TORIQUES. Le foyer de ces verres est
presque illimité tandis que dans les verres
ordinairement vendus il n'existe guère que
dans une partie fort limitée du centre.
C'est le verre que tous les vrais oculistes
prescrivent parce que c'est vraiment le seul
qui donne **ENTIÈRE SATISFACTION**.

P. C. Lacasse
OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE
40, RUE DE LA FABRIQUE

FONDÉE AU CANADA EN 1885.

F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques
51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

AUX COMMUNAUTÉS ET AUX FABRIQUES

FABRICATION ET
VENTE de CIERGES
fabriqués suivant les
règlements diocésains.



JOS. LASNIER, Longueuil, P. Q.

EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LORGNONS
pour tous les cas d'Amétropie

95, rue Saint-Joseph, - - - QUÉBEC

J. E. LIVERNOIS LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes Brevetés, Parfums, Etc.

RUE SAINT-JEAN, - - - - - QUÉBEC, CAN.

Bureau: 82, rue St-Pierre. Téléphone 263. Résidence: 15, rue Ste-Julie.

CHARLES GAGNON, AGENT ET COURTIER
D'ASSURANCES.

FEU — VIE — ACCIDENTS — MARINE, Etc.

EDITI

L
aux d
octob
N
No 5
noir, c
forma
A
maroq
F
les-pr

47,

LA
LI

177

Editeur
Grad
sépultur
véque d

Articl

Spéci
scoiaire.

EDITION NOUVELLE ET DEFINITIVE DU BREVIAIRE ROMAIN

Les éditions nouvelles de 1914 sont entièrement conformes aux décrets les plus récents de S. S. et notamment à celui du 28 octobre 1913.

Nous avons reçu un envoi considérable du bréviaire Mame, No. 52, en 4 volumes, chagrin 1er choix, reliure très souple en noir, coins ronds, tranche dorée, format moyen 4 x 6 pcs (le seul format en vente actuellement) prix \$10.

Aussi quelques exemplaires, reliure de luxe, en phoque et en maroquin aux prix de \$12, \$15 et \$18.

Faites nous parvenir votre commande dès maintenant car les premiers exemplaires vont s'enlever rapidement.

LIBRAIRIE DU CLERGÉ

J.-P. GARNEAU

LIBRAIRE-EDITEUR ET MARCHAND
D'ORNEMENTS D'ÉGLISE

47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.

LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS

GROS ET DÉTAIL

177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.

Editeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande

MAISON FONDÉE EN 1862

O. PICARD & FILS

Pose d'Appareils Hygiéniques les plus perfectionnés et les plus modernes dans les édifices publics et les maisons privées.

VENTILATION : UNE SPÉCIALITÉ.

Fournaises à Air Chaud, à Eau Chaude et à Vapeur.
QUÉBEC

PICARD & DUQUET

ENR.

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

Pour ÉGLISES, CHAPELLES, COMMUNAUTÉS

Nous avons un assortiment complet d'HARMONIUMS-ORGUES, des instruments de grande renommée et vendus avec les meilleures garanties.

**MESSIEURS LES MEMBRES
DU CLERGÉ**

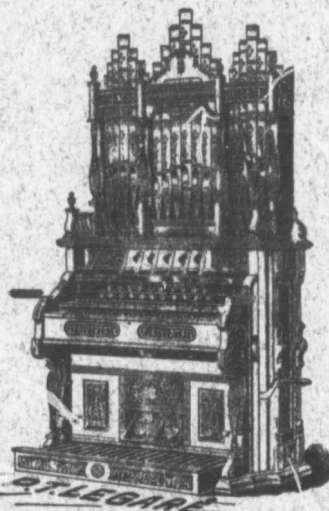
sont spécialement invités à nous faire visite ou à nous écrire pour achat de pianos, harmoniums, orgues.

Nos prix et conditions comme nos instruments de musique vous conviendront.

Catalogues et prix sur demande.

P. T. LEGARÉLTÉE.

273-287, RUE ST-PAUL—QUÉBEC



L
P
pein
de h
Pro
de l
Obl
étal
Do
me
M
La
Tél



La Compagnie Gauthier & Frère

— INCORPORÉE —

PEINTRES - DECORATEURS

Vient d'ouvrir une très importante fabrique de verre plombé, verrières (vitreaux peints), pour églises et maisons privées.

Cette fabrique, qui est la mieux outillée du pays est sous la direction d'un artiste de haute renommée, qui est bien secondé par d'habiles ouvriers.

La Compagnie Gauthier & Frère a obtenu la médaille d'or à la dernière Exposition Provinciale comme l'atteste la vignette ci-haut.

Deux importants contrats pour verrières sont en voie d'exécution, un pour l'église de Beauport, et l'autre à l'église Notre-Dame de Lourdes, pour le compte des RR. PP. Oblats de St-Sauveur, Québec.

Estimés et croquis fournis sur demande.

La maison Gauthier & Frère, la plus ancienne du genre dans la Province de Québec, établie en 1868, a décoré plus de 200 églises dans les différentes provinces du Dominion.

Spécialités: Peinture à fresque, décoration d'églises, dorure, encadrements de tous genres, pour chemins de Croix, peintures à l'huile, etc., etc.

MANUFACTURE DE MIROIRS — ATELIERS DE BIZEAUTAGE, etc.

Ouvrage fait avec soin et garantie de satisfaction.

La Compagnie Gauthier & Frère, Incorporée
Tél. 2300 295, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC

LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES

Fondée en 1848

BUREAU PRINCIPAL

Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

SUCCURSALES A QUEBEC :

ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.

ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier.

ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean.

BASSE-VILLE, No 53, rue St-Pierre.

LIMOILLOU, Boulevard St-Charles.

SUCCURSALES A LEVIS :

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).

RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres,
les succursales suivantes : ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-
BAPTISTE, LIMOILLOU et LEVIS RUE EDEN.

BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débentures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles